

## LES PASSAGES POUR LE MOIS DE JUIN

3 juin

### **Une invitation divine.**

Par cette Révélation provenant de l'immensité de sa charité, Dieu, qui est invisible, s'adresse aux hommes comme à des amis et converse avec eux pour les inviter à entrer en communion avec lui et les recevoir en cette communion. (Constitution dogmatique sur la Révélation divine n°2)

10 juin

### **La participation à la liturgie est active**

Aussi l'Eglise se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent consciemment, pieusement et activement à l'action sacrée, soient formés par la parole de Dieu, se restaurent à la table du Corps du Seigneur, rendent grâces à Dieu. (Constitution sur la sainte liturgie n°48)

17 juin

### **Les évêques diocésains et leur charge de gouverner.**

Dans l'exercice de leur charge de père et de pasteur, que les évêques soient au milieu de leur peuple comme ceux qui servent, de bons pasteurs connaissant leurs brebis et que leurs brebis connaissent, de vrais pères qui s'imposent par leur esprit d'amour et de dévouement envers tous et dont l'autorité reçue d'en haut rencontre une adhésion unanime et reconnaissante. (Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise n°16)

24 juin

### **Les prêtres, ministres de la Parole de Dieu**

Le peuple de Dieu est rassemblé d'abord par la Parole du Dieu vivant qu'il convient d'*attendre* tout spécialement *de la bouche des prêtres*. En effet, nul ne peut *être sauvé* sans avoir d'abord *cru* ; les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont donc pour première fonction d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes. (Décret sur le ministère et la vie des prêtres n°4)